

Info-parents école St-Paul-Apôtre



Le 5 septembre 2023

Bonjour chers parents,

Vous recevrez l'info-parents à quelques reprises durant l'année. Des informations importantes vous y seront transmises. Veuillez le lire attentivement pour vous garder informés. Il vous sera envoyé par courriel seulement.

Francine-Dominique Gauthier, directrice

DATES À RETENIR

Mercredi 6 septembre	 Assemblée générale annuelle des parents de 17h45 à 18h30 Rencontre de parents avec les titulaires de 18h30 à 19h30
Lundi 18 septembre	Journée pédagogique Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
Lundi 9 octobre	Congé : Fête de l'Action de grâces. Le service de garde sera fermé.

1. Travaux 8^e Avenue

Des travaux sont prévus le **6 septembre devant l'école** pour faire le pavage sur la piste cyclable. Si la température ne le permet pas les travaux seront reportés au 7 septembre. Des signaleurs seront présents pour assurer la sécurité des élèves. Durant la période critique de l'arrivée des élèves et de la sortie, il y aura un arrêt de la machinerie pour éviter tout risque d'incident.

La 2^e couche de pavage de la 8^e Avenue, devant l'école, devrait avoir lieu durant une fin de semaine du mois de septembre.

2. Agrandissement de l'école

Le ministère de l'éducation a annoncé l'ajout de 10 classes à l'école actuelle en plus d'un gymnase double, des espaces collaboratifs, une nouvelle bibliothèque, des grands espaces pour les dineurs, etc. À la fin des travaux l'école Saint-Paul-Apôtre comprendra 22 classes.

Les travaux débuteront officiellement à la mi-mars 2024. L'entrée scolaire anticipée est en août 2025. Des travaux de réaménagement sont aussi prévus au rez-de-chaussée de l'école existante. Les bâtiments modulaires seront retirés du terrain à la fin des travaux. Un paysagement de la cour d'école est prévu par la suite. Vous serez informés de chacune des étapes au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

3. Bâtiments modulaires

Pour cette année, les 4 classes des modulaires accueilleront les cours d'anglais, les élèves de 5/6° années, les 6° années et la classe de francisation. Chaque classe bénéficie d'un chauffage et d'un air climatisé indépendant. Le gros luxe ! Une passerelle relie les classes des modulaires à l'école.

4. Travaux à venir sur la cour d'école

À partir du mois **d'octobre jusqu'en novembre**, il y aura des travaux dans la cour pour déplacer des tuyaux de canalisation. La zone concernée se situe derrière les jeux de pétanques jusqu'à la moitié de la cour d'école. Des clôtures viendront délimiter cette section. Il s'agit d'une première phase pour l'agrandissement. La cour sera donc réduite durant cette période.

5. Accès à la cour d'école

Pour l'arrivée des élèves le matin

* Veuillez prendre note que de nouvelles mesures ont été mises en place étant donné l'accès restreint à la cour d'école par l'installation récente des modulaires.

• Élèves inscrits au service de garde

Les élèves inscrits au service de garde du matin peuvent arriver à partir de 7h00. Ils doivent être accompagnés par un adulte jusqu'à la porte A (voir le plan). Un éducateur du service de garde sera présent pour l'accueillir.

• Élèves non-inscrits au service de garde

L'heure d'arrivée dans la cour pour les élèves **non-inscrits** au service de garde est de 8h00. La surveillance effectuée dans la cour de récréation débute à 8h00 le matin et pour le midi à 12h45.

Si malgré tout votre enfant arrive avant 8h00, il devra demeurer dans la **zone B** (voir le plan). Dès 8h00, ils seront admis sur la cour de récréation.

AUCUN adulte de l'école ne sera donc en mesure d'effectuer la surveillance des enfants et d'assurer leur sécurité avant 8h00.

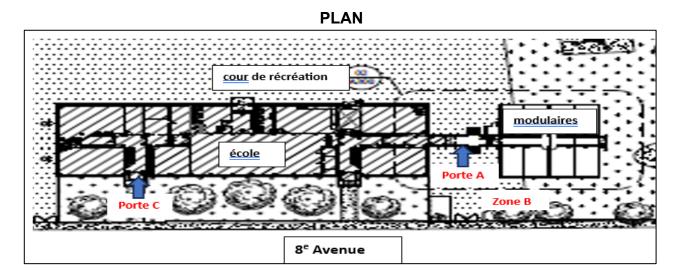
Pour des raisons de logistique, aucun parent ne sera dorénavant admis sur la cour de récréation le matin. Vous pouvez cependant demeurer dans la **zone B** afin de profiter de la compagnie des autres parents, si tel est votre désir!

Procédure pour le départ des élèves en fin de journée

Pour récupérer votre enfant au service de garde, à partir de 15h15, vous DEVEZ vous présenter à la **porte A**.

Un adulte sera présent afin de confirmer le départ de l'enfant et effectuer l'appel. Pour des raisons de sécurité, cette étape est OBLIGATOIRE ET ESSENTIELLE.

Cependant, une fois l'appel effectué, vous aurez accès à la cour de récréation afin d'aller cueillir votre petit trésor, si tel est votre souhait.



6. Accès à l'école pour les parents

Pour accéder au secrétariat ou au bureau du service de garde, nous vous demandons d'utiliser la porte principale de l'école, au 2352 8e Avenue (porte C, voir le plan). Les parents ne peuvent pas accéder à l'intérieur de l'école à partir de la passerelle qui relie les modulaires. Nous vous rappelons que le secrétariat est ouvert entre 7h45 et 11h45 et entre 12h45 et 15h45.

7. Les retards à l'école

Arriver à l'heure est crucial. Nous comptons sur chaque parent pour favoriser la ponctualité et ainsi respecter les routines établies et les apprentissages de tous.

Bonne année scolaire à tous!